



Siège d'auto Safe Voyage Grow-With-Me de Fisher-Price – Non-conformité aux exigences relatives à l'inflammabilité

Fabricant :	TEAMTEX Rue du Claret 38230 Charvieu-Chavagneux France
Importateur et distributeur :	5514 KM Corporation 109, avenue Vanderhoof, unité 6 Toronto (Ontario) M4G 2H7
	www.5514km.ca www.csg-canada.com
Service aux consommateurs :	Numéro local : 416-422-4515 Numéro sans frais : 1-855-422-4515 Courriel : info@csg-canada.com
Modèles touchés :	Siège d'auto Safe Voyage Grow with Me de Fisher-Price (FP3000C)
Dates de fabrication :	14 juin 2013 au 27 août 2013
Nombre d'unités :	2715
Distribution géographique :	Ensemble du Canada

Question :

5514KM Corporation et Transports Canada désirent informer le public qu'un certain nombre d'ensembles de retenue pour enfant Safe Voyage Grow With Me de Fisher-Price pourraient contenir des matériaux qui ne sont pas conformes aux exigences relatives à l'inflammabilité

prévues par le *Règlement sur la sécurité des ensembles de retenue et des sièges d'appoint (véhicules automobiles)*

Risque pour la sécurité :

Les responsables du programme d'essais de conformité de Transports Canada ont fait part de cette préoccupation et ont avisé l'entreprise. Cette dernière a été en mesure d'établir, pour la plage des dates susmentionnées, qu'une couche de matériau située sous la housse en tissu n'adhérait pas correctement à celle-ci, ce qui fait en sorte qu'elle brûle à une vitesse dépassant celle prévue par les exigences réglementaires. Dans le cas d'un incendie de véhicule, il se pourrait que cette sous-couche ne s'éteigne pas d'elle-même ou brûle trop rapidement, ce qui pourrait favoriser la propagation du feu.

Mesure prise par l'entreprise :

5514 KM Corporation communiquera avec tous les propriétaires enregistrés pour leur donner des directives sur la façon d'obtenir gratuitement du tissu de remplacement pour les ensembles de retenus touchés.

Recours des consommateurs :

Les parents et les personnes qui s'occupent d'enfants devraient remplacer le tissu de leur produit le plus rapidement possible. Tous les consommateurs non enregistrés ou ayant déménagé devraient communiquer avec 5514 KM Corporation par courriel ou par téléphone pour savoir comment obtenir du tissu de remplacement. Les sièges touchés ne devraient pas être retournés aux détaillants ou à l'entreprise.